



**DECISION N° .001/ / D/C-DZENG/SG/2024 DU ...02 MAI 2024**

**PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 du 15/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE BOUTIQUES AU MARCHE DE DZENG VILLE DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.**

**MAÎTRE D'OUVRAGE**

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- Vu le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu la Circulaire N° 0000001/C/MINFI du 04 Janvier 2024, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
- Vu Les normes en vigueur en République du Cameroun.
- Vu Le dossier d'appel d'offres National ouvert N°005/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 du 15/02/2024 pour les Travaux de construction de quatre boutiques au Marché de Dzeng ville dans la Commune de Dzeng Département du Nyong et So'o, Région du Centre;
- Vu La proposition d'attribution n°006/L/CIPM-DZENG/ 2024 du 24/04/2024 par le Président de la Commission de passation interne des Marchés auprès de la Commune de Dzeng ;
- Vu L'arrêté N°000148/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;
- Vu les nécessités de service ;

**DECIDE :**

**Article 1er :** L'Appel d'Offres National ouvert N°005/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 du 15/02/2024 pour les Travaux de construction de quatre boutiques au Marché de Dzeng ville dans la Commune de Dzeng Département du Nyong et So'o, Région du Centre

Est attribuée à **BAREMACAM CONSTRUCTION COMPANY PO BOX : 1029 Bamenda** pour un montant TTC de **23 818 256 FCFA (Vingt Trois Millions Huit Cent Dix Huit Mille Deux Cent Cinquante Six Francs CFA) TTC** pour une durée de **Quatre (04) mois calendaires.**

**Article 2 :** La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.-

**AMPLIATIONS :**

- Préfet/NS
- ARMP
- MINFI
- MINDEVEL ;
- MINMAP N/S
- Président-CIPM
- Intéressé
- Archives



